

Un leadership inspirant: l'exemplarité de l'État

C'est en agissant lui-même de façon exemplaire et en encourageant les municipalités à adopter leurs propres initiatives que l'État québécois tracera la voie de la transition énergétique. Il l'incarnera dans chacune de ses actions en priorisant l'utilisation de l'énergie renouvelable dans sa culture organisationnelle et en étant à l'avant-garde des bonnes pratiques en matière de gestion de l'énergie.

Les Premières Nations

Les Premières Nations se mobilisent, avec tous les acteurs, autour des enjeux énergétiques. Le plan directeur jette les bases d'une collaboration pour mettre en œuvre des mesures qui sont adaptées à leurs besoins et améliorent le bien-être de leurs communautés.

Éléments de réussite du plan directeur

Une réglementation
flexible et efficace

Un financement
optimisé et diversifié

Un soutien à l'innovation,
au développement
et au partage
de connaissances

Des actions
pour sensibiliser,
promouvoir et éduquer

Une offre de service
concertée et
améliorée

Une vision
et une gouvernance
renforcées

La transition énergétique correspond à l'abandon progressif de l'énergie produite à partir de combustibles fossiles en faveur des diverses formes d'énergie renouvelable.

Elle correspond également à des changements de comportements, dans le but d'éliminer la surconsommation et le gaspillage d'énergie et à l'émergence d'une culture de l'efficacité énergétique.

Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques 2018-2023 /en bref

**Conjuguer nos forces pour
un avenir énergétique durable**

Québec 

plandirecteur.teq.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018
Bibliothèque et Archives Canada, 2018

ISBN 978-2-550-81323-1 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-81325-5 (version PDF)

© Gouvernement du Québec, 2018

ENSEMBLE 
on fait avancer le Québec

Québec 

L'avenir commence ici

Cibles pour 2023

- > Améliorer de 1% par année l'efficacité énergétique moyenne de la société québécoise
- > Abaisser d'au moins 5% la consommation totale de produits pétroliers par rapport au niveau de 2013

2018/23

Plan directeur 1

Pour y arriver...

- > un effort collectif de la part de tous les acteurs
TEQ • Ministères et organismes • Distributeurs d'énergie
Entreprises • Citoyens • Institutions • Municipalités
Premières Nations
- > 225 mesures sur cinq ans
- > Plus de 6 milliards \$ d'investissement
- > 15 feuilles de route pour atteindre les objectifs à l'horizon 2030

Résultats anticipés

- > Amélioration de 1,2% par année de l'efficacité énergétique moyenne de la société québécoise
- > Abaissement de 12% de la consommation totale de produits pétroliers par rapport au niveau de 2013

Vision 2030

Dans la poursuite de sa transition énergétique, grâce à son génie et à des comportements responsables, le Québec aura franchi en 2030 le cap où son énergie renouvelable répondra à la grande majorité de ses besoins et sera en mesure de fournir des solutions aux régions du monde en quête d'énergies vertes. Ce faisant, il répondra aux objectifs de décarbonisation de son économie.

2023/28

Plan directeur 2

2028/33

Plan directeur 3

Les fondements qui marquent la singularité du plan directeur

Il est ancré dans le contexte socioéconomique, énergétique et environnemental québécois

Le plan tient compte à la fois de l'important potentiel d'énergies renouvelables du Québec et de la présence d'industries énergivores. Il a pour but d'améliorer la qualité de vie des citoyens et la protection de l'environnement tout en favorisant un développement socioéconomique optimal.

Il balise la transition énergétique

Le gouvernement trace le chemin et indique la destination pour chacun des secteurs. Son plan directeur rythme la marche avec les mesures appropriées pour que le Québec atteigne ses cibles énergétiques.

Il est progressif et prospectif

La période 2018-2023 servira à préparer les plans directeurs qui suivront et à travailler sur des solutions innovantes pour atteindre les prochaines cibles.

Il est irréversible

En 2023, pour la première fois, plus de la moitié des besoins énergétiques du Québec seront comblés par des sources d'énergie renouvelable. Il s'agit d'un point de non-retour dans la transition énergétique du Québec qui doit permettre d'éliminer progressivement le pétrole de son bilan énergétique d'ici 2050.

Il favorise le consensus et conjugue les forces

Ce plan, qui résulte d'un processus de concertation entre Transition énergétique Québec, les ministères et organismes gouvernementaux et les distributeurs d'énergie, découle d'une vaste consultation publique et requiert la participation active de tous les acteurs engagés dans la transition énergétique.

Secteurs d'intervention

L'aménagement du territoire

- > Créer des formes urbaines propices au développement du transport collectif et aux déplacements actifs
- > Internaliser les coûts de développement pour une utilisation optimale du territoire

Le transport des personnes

- > Proposer des options de remplacement au voiturage en solo
- > Inciter les entreprises et les institutions à offrir des solutions de mobilité durable à leurs employés
- > Miser sur les outils économiques pour mieux gérer la demande
- > Accélérer l'utilisation d'énergie à plus faible empreinte carbone et utiliser les véhicules plus efficacement

Le transport des marchandises

- > Optimiser les chaînes logistiques et la livraison des services
- > Accélérer l'utilisation d'énergie à plus faible empreinte carbone et utiliser les véhicules plus efficacement

L'industrie

- > Favoriser la compétitivité des entreprises québécoises
- > Appuyer les entreprises dans la gestion de l'énergie et l'analyse des données
- > Maximiser les gains des entreprises en matière d'efficacité énergétique et leur utilisation des énergies renouvelables ou de celles qui émettent moins de GES

Les bâtiments résidentiels

- > Normaliser et réglementer l'efficacité énergétique
- > Réviser et optimiser l'offre de service du secteur
- > Remplacer les combustibles fossiles par des énergies renouvelables
- > Soutenir l'innovation en matière d'efficacité énergétique, de production et de consommation d'énergies renouvelables
- > Structurer la transition énergétique à long terme

Les bâtiments commerciaux et institutionnels

- > Améliorer les pratiques en matière de gestion de l'énergie
- > Déployer une offre de programmes qui répond aux besoins des clientèles
- > Normaliser et réglementer l'efficacité énergétique
- > Encourager le bâtiment durable

Les réseaux autonomes

- > Intensifier la recherche et le développement
- > Intégrer l'énergie renouvelable aux centrales thermiques de production d'électricité en réseau autonome
- > Intensifier les activités en efficacité énergétique

Les bioénergies

- > Doter le Québec d'un plan de développement
- > Poursuivre, adapter et améliorer les mesures de soutien pour stimuler les différentes filières
- > Favoriser et augmenter la consommation des bioénergies

L'innovation

- > Coordonner les actions des différents acteurs
- > Maximiser les retombées des investissements publics et privés
- > Structurer, améliorer et diffuser les connaissances liées à l'ensemble de la chaîne d'innovation

Les orientations générales à poursuivre d'ici 2030

Reconnaître l'efficacité énergétique comme source prioritaire d'énergie

Réduire la dépendance du Québec aux produits pétroliers

Appuyer fortement l'innovation dans le secteur de l'énergie

Développer le plein potentiel des énergies renouvelables

Renforcer la gouvernance et responsabiliser l'État

Appuyer le développement économique